

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025

Tarif des prestations



Valable dès le 1^{er} septembre 2025

Table des matières

1. Ma gestion	3
2. Mon épargne	8
3. Ma prévoyance	14
4. Mes monnaies étrangères	15
5. Mon trafic des paiements étranger	16
6. Mes cartes bancaires	17
7. Mes autres opérations au comptant	24
8. Mes affaires de crédits	25
9. Mes autres produits et prestations de service	26
10. Mes compartiments de coffre-fort	27
11. Mes frais de rappel	28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.- par mois est prélevé (CHF 3.- pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Ma gestion

Compte Revenu Start

Clientèle	12 - 24 ans
Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	35 % du montant brut des intérêts, au-delà de CHF 200.–
Conditions de retrait	Pas de restrictions
Frais de gestion	Gratuit
Frais d'écriture	Gratuit
Frais de retrait au guichet	Gratuit
Relevé de compte	Mensuel, gratuit
Relevé de compte supplémentaire	CHF 3.–, périodique / CHF 5.–, format papier
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Gratuit
Frais de clôture de compte	CHF 12.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Gratuit
Ordre JET	CHF 2.– (par ordre), CHF 0.50 (par bénéficiaire)
Ordre conventionnel	CHF 20.– (par ordre), CHF 5.– (par bénéficiaire)
Ordre permanent	Ouverture CHF 10.– Exécution gratuite Modification CHF 10.–
Transfert de fichier de paiements / LSV	Gratuit
Commande de QR-facture pré-imprimée / par pièce	CHF 0.10
Formulaire pour impression de QR-facture / par pièce	CHF 0.10
Carte(s)	Carte Debit Mastercard® (gratuite)

« Retour au sommaire

3 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.- par mois est prélevé (CHF 3.- pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Ma gestion

Compte Revenu

Clientèle	dès 25 ans
Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	35 % du montant brut des intérêts, au-delà de CHF 200.–
Conditions de retrait	Pas de restrictions
Frais de gestion	CHF 2.– par mois / CHF 10.– par mois pour les clients domiciliés à l'étranger (gratuit dans le cadre d'un ePACK)
Frais d'écriture	Gratuit
Frais de retrait au guichet	12 retraits gratuits par année
Relevé de compte	Mensuel CHF 0.50 format digital / CHF 2.– format papier (gratuit dans le cadre d'un ePACK)
Relevé de compte supplémentaire	CHF 3.–, périodique / CHF 5.–, format papier
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Imputés au client
Frais de clôture de compte	CHF 12.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Gratuit
Ordre JET	CHF 2.– (par ordre), CHF 0.50 (par bénéficiaire)
Ordre conventionnel	CHF 20.– (par ordre), CHF 5.– (par bénéficiaire)
Ordre permanent	Ouverture CHF 10.– Exécution gratuite Modification CHF 10.–
Transfert de fichier de paiements / LSV	Gratuit
Commande de QR-facture pré-imprimée / par pièce	CHF 0.10
Formulaire pour impression de QR-facture / par pièce	CHF 0.10
Carte(s)	Carte Debit Mastercard® Carte de crédit BCJ

« Retour au sommaire

4 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Ma gestion

Compte Club

Clientèle	Sociétés à but non lucratif
Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	35 % du montant brut des intérêts, au-delà de CHF 200.–
Conditions de retrait	Pas de restrictions
Frais de gestion	CHF 1.– par mois (gratuit dans le cadre d'un ePACK association)
Frais d'écriture	Gratuit
Frais de retrait au guichet	12 retraits gratuits par année
Relevé de compte	Mensuel, CHF 0.50 format digital / CHF 2.– format papier (gratuit dans le cadre d'un ePACK association)
Relevé de compte supplémentaire	CHF 3.–, périodique / CHF 5.–, format papier
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Imputés au client
Frais de clôture de compte	CHF 12.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Gratuit
Ordre JET	CHF 2.– (par ordre), CHF 0.50 (par bénéficiaire)
Ordre conventionnel	CHF 20.– (par ordre), CHF 5.– (par bénéficiaire)
Ordre permanent	Ouverture CHF 10.– Exécution gratuite Modification CHF 10.–
Transfert de fichier de paiements / LSV	Gratuit
Commande de QR-facture pré-imprimée / par pièce	CHF 0.10
Formulaire pour impression de QR-facture / par pièce	CHF 0.10
Carte(s)	Carte Debit Mastercard®

« Retour au sommaire

5 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations



Valable dès le 1^{er} septembre 2025

Ma gestion

Compte Courant

Clientèle	Clientèle commerciale
Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	35 % du montant brut des intérêts, dès le premier franc
Conditions de retrait	Pas de restrictions
Frais de gestion	CHF 3.– par mois (gratuit dans le cadre d'un ePACK entreprise / ePACK entreprise Argent)
Frais d'écriture	CHF 0.20 par écriture (gratuit dans le cadre d'un ePACK entreprise / ePACK entreprise Argent)
Frais de retrait au guichet	12 retraits gratuits par année
Relevé de compte	Trimestriel, CHF 0.50 format digital / CHF 2.– format papier (gratuit dans le cadre d'un ePACK entreprise / ePACK entreprise Argent)
Relevé de compte supplémentaire	CHF 3.–, périodique / CHF 5.–, format papier
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Imputés au client
Frais de clôture de compte	CHF 12.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Gratuit
Ordre JET	CHF 2.– (par ordre), CHF 0.50 (par bénéficiaire)
Ordre conventionnel	CHF 20.– (par ordre), CHF 5.– (par bénéficiaire)
Ordre permanent	Ouverture CHF 10.– Exécution gratuite Modification CHF 10.–
Transfert de fichier de paiements / LSV	Gratuit
Commande de QR-facture pré-imprimée / par pièce	CHF 0.10
Formulaire pour impression de QR-facture / par pièce	CHF 0.10
Carte(s)	Carte Debit Mastercard® Carte de crédit BCJ

« Retour au sommaire

6 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Ma gestion

Compte Placement

Clientèle	Négoce de titres
Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	35 % du montant brut des intérêts, au-delà de CHF 200.–
Conditions de retrait	Pas de restrictions
Frais de gestion	Gratuit
Frais d'écriture	Gratuit
Frais de retrait au guichet	12 retraits gratuits par année
Relevé de compte	Annuel, gratuit
Relevé de compte supplémentaire	CHF 3.–, périodique / CHF 5.–, format papier
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Imputés au client
Frais de clôture de compte	CHF 12.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Gratuit
Ordre JET	-
Ordre conventionnel	CHF 20.– (par ordre), CHF 5.– (par bénéficiaire)
Ordre permanent	Ouverture CHF 10.– Exécution gratuite Modification CHF 10.–
Transfert de fichier de paiements / LSV	Gratuit
Commande de QR-facture pré-imprimée / par pièce	-
Formulaire pour impression de QR-facture / par pièce	-
Carte(s)	-

« Retour au sommaire

7 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.- par mois est prélevé (CHF 3.- pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mon épargne

Compte Epargne Start

Clientèle	0 - 24 ans
Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	35 % du montant brut des intérêts, au-delà de CHF 200.–
Conditions de retrait	Soumis à conditions jusqu'à la majorité. Dès 18 ans, CHF 25'000.– par mois, préavis de 31 jours pour des montants supérieurs. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis.
Frais de gestion	Gratuit
Frais d'écriture	Gratuit
Frais de retrait au guichet	Gratuit
Relevé de compte	Annuel, gratuit
Relevé de compte supplémentaire	CHF 3.–, périodique / CHF 5.–, format papier
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Gratuit
Frais de clôture de compte	CHF 12.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Gratuit
Ordre JET (par bénéficiaire)	-
Ordre conventionnel	CHF 5.–
Ordre permanent	-
Transfert de fichier de paiements / LSV	-
Commande de QR-facture pré-imprimée / par pièce	-
Formulaire pour impression de QR-facture / par pièce	-
Carte(s)	-

« Retour au sommaire

8 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mon épargne

Compte Epargne Cadeau

Clientèle	0 - 18 ans ouvert au nom du donateur
Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	35 % du montant brut des intérêts, au-delà de CHF 200.–
Conditions de retrait	CHF 25'000.– par mois, préavis de 31 jours pour des montants supérieurs. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis.
Frais de gestion	Gratuit
Frais d'écriture	Gratuit
Frais de retrait au guichet	Gratuit
Relevé de compte	Annuel, gratuit
Relevé de compte supplémentaire	CHF 3.–, périodique / CHF 5.–, format papier
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Gratuit
Frais de clôture de compte	CHF 12.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Gratuit
Ordre JET (par bénéficiaire)	-
Ordre conventionnel	CHF 5.–
Ordre permanent	-
Transfert de fichier de paiements / LSV	-
Commande de QR-facture pré-imprimée / par pièce	-
Formulaire pour impression de QR-facture / par pièce	-
Carte(s)	-

« Retour au sommaire

9 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mon épargne

Compte Epargne

Clientèle	dès 25 ans
Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	35 % du montant brut des intérêts, au-delà de CHF 200.–
Conditions de retrait	CHF 25'000.– par mois, préavis de 31 jours pour des montants supérieurs. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis.
Frais de gestion	Gratuit
Frais d'écriture	Gratuit
Frais de retrait au guichet	12 retraits gratuits par année
Relevé de compte	Annuel CHF 0.50 format digital / CHF 2.– format papier (gratuit dans le cadre d'un ePACK)
Relevé de compte supplémentaire	CHF 3.–, périodique / CHF 5.–, format papier
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Imputés au client
Frais de clôture de compte	CHF 12.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Gratuit
Ordre JET (par bénéficiaire)	CHF 5.–
Ordre conventionnel	CHF 20.– (par ordre), CHF 5.– (par bénéficiaire)
Ordre permanent	Ouverture CHF 10.– Exécution gratuite Modification CHF 10.–
Transfert de fichier de paiements / LSV	Gratuit
Commande de QR-facture pré-imprimée / par pièce	CHF 0.10
Formulaire pour impression de QR-facture / par pièce	CHF 0.10
Carte(s)	-

« Retour au sommaire

10 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mon épargne

Compte Epargne Actionnaire

Clientèle

Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	35 % du montant brut des intérêts, au-delà de CHF 200.–
Conditions de retrait	CHF 25'000.– par mois, préavis de 31 jours pour des montants supérieurs. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis.
Frais de gestion	Gratuit
Frais d'écriture	Gratuit
Frais de retrait au guichet	12 retraits gratuits par année
Relevé de compte	Annuel, gratuit
Relevé de compte supplémentaire	CHF 3.–, périodique / CHF 5.–, format papier
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Imputés au client
Frais de clôture de compte	CHF 12.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Gratuit
Ordre JET (par bénéficiaire)	CHF 5.–
Ordre conventionnel	CHF 20.– (par ordre), CHF 5.– (par bénéficiaire)
Ordre permanent	Ouverture CHF 10.– Exécution gratuite Modification CHF 10.–
Transfert de fichier de paiements / LSV	Gratuit
Commande de QR-facture pré-imprimée / par pièce	CHF 0.10
Formulaire pour impression de QR-facture / par pièce	CHF 0.10
Carte(s)	-

« Retour au sommaire

11 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mon épargne

Compte Epargne Bonus

Clientèle	Réservé à la clientèle privée
Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	35 % du montant brut des intérêts, au-delà de CHF 200.–
Conditions de retrait	CHF 25'000.– par mois, préavis de 3 mois pour des montants supérieurs. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis.
Frais de gestion	Gratuit
Frais d'écriture	Gratuit
Frais de retrait au guichet	12 retraits gratuits par année
Relevé de compte	Annuel, CHF 0.50 format digital / CHF 2.– format papier (gratuit dans le cadre d'un ePACK)
Relevé de compte supplémentaire	CHF 3.–, périodique / CHF 5.–, format papier
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Imputés au client
Frais de clôture de compte	CHF 12.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Gratuit
Ordre JET (par bénéficiaire)	CHF 5.–
Ordre conventionnel	CHF 20.– (par ordre), CHF 5.– (par bénéficiaire)
Ordre permanent	Ouverture CHF 10.– Exécution gratuite Modification CHF 10.–
Transfert de fichier de paiements / LSV	Gratuit
Commande de QR-facture pré-imprimée / par pièce	CHF 0.10
Formulaire pour impression de QR-facture / par pièce	CHF 0.10
Carte(s)	-

« Retour au sommaire

12 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mon épargne

Compte Epargne Garantie de loyer

Clientèle	Réservé aux clients dont le salaire est versé à la BCJ
Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	35 % du montant brut des intérêts, au-delà de CHF 200.–
Conditions de retrait	Uniquement les intérêts
Frais de gestion	Gratuit
Frais d'écriture	Gratuit
Frais de retrait au guichet	Soumis à conditions
Relevé de compte	Annuel, gratuit
Relevé de compte supplémentaire	CHF 3.–, périodique / CHF 5.–, format papier
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Imputés au client
Frais de clôture de compte	CHF 30.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Consultation uniquement
-----------	-------------------------

« Retour au sommaire

13 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.- par mois est prélevé (CHF 3.- pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations



Valable dès le 1^{er} septembre 2025

Ma prévoyance

Compte Epargne 3

Clientèle	Jusqu'à 70 ans
Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	Aucun
Conditions de retrait	Retrait anticipé selon dispositions légales Aucun délai de préavis de retrait
Frais de gestion	Gratuit
Frais d'écriture	Gratuit
Relevé de compte	Annuel, gratuit
Relevé de compte supplémentaire	-
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Imputés au client
Frais de clôture de compte	CHF 25.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Consultation uniquement
-----------	-------------------------

Compte Epargne Libre-Passage

Clientèle	
Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	Aucun
Conditions de retrait	Retrait anticipé selon dispositions légales Aucun délai de préavis de retrait
Frais de gestion	Gratuit / CHF 3.– pour les clients domiciliés à l'étranger
Frais d'écriture	Gratuit
Relevé de compte	Annuel, gratuit
Relevé de compte supplémentaire	-
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Imputés au client
Frais de clôture de compte	CHF 50.–

Trafic des paiements suisse

E-banking	Consultation uniquement
-----------	-------------------------

« Retour au sommaire

14 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.- par mois est prélevé (CHF 3.- pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Mes monnaies étrangères

Compte Courant Euro / Monnaies étrangères

Clientèle

Taux d'intérêt / limite de rémunération	Voir la liste séparée disponible dans nos succursales et agences ou sur www.bcj.ch
Impôt anticipé	Dès le premier franc
Conditions de retrait	Pas de restrictions
Frais de gestion	CHF 2.– par mois
Frais d'écriture	Gratuit
Frais de versement et retrait aux guichets	Agio 1 %, min. contre-valeur CHF 10.–
Relevé de compte	Trimestriel, CHF 0.50 format digital / CHF 2.– format papier
Relevé de compte supplémentaire	CHF 3.–, périodique / CHF 5.–, format papier
Taxes postales (selon tarif postal)	Imputées au client
Frais de port (selon tarif postal)	Imputés au client
Frais de clôture de compte	CHF 12.–

Trafic des paiements suisse (en CHF ou en EUR)

E-banking	Gratuit
Ordre JET (par bénéficiaire)	-
Ordre conventionnel	CHF 20.– (par ordre), CHF 5.– (par bénéficiaire)
Ordre permanent	Ouverture CHF 10.– Exécution gratuite Modification CHF 10.–
Commande de QR-facture pré-imprimée en EUR / par pièce	CHF 0.10
Formulaire pour impression de QR-facture / par pièce	CHF 0.10
Carte(s)	Carte de crédit or EUR / USD

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mon trafic des paiements étranger

E-banking

Ordre SEPA	CHF 1.–
Ordre non SEPA	CHF 5.–
Ordre permanent SEPA	CHF 1.– par exécution
Ordre permanent non SEPA	CHF 5.– par exécution
Ordre conventionnel	CHF 20.– (par ordre), CHF 5.– (par bénéficiaire)
Ordre permanent conventionnel	Ouverture CHF 10.– Exécution CHF 10.– Modification CHF 10.–

S'ajoutent les frais des banques intermédiaires ou ceux réclamés par nos correspondants, ainsi que ceux qui sont prélevés par la banque du bénéficiaire.

Supplément

CHF 25.– pour paiements avec « tous les frais à charge du donneur d'ordre »
CHF 5.– pour correction d'ordre ou ordre incomplet

« Retour au sommaire

16 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mes cartes bancaires

Cartes de débit: Debit Mastercard®

Cotisation	CHF 50.–, (gratuite dans le cadre d'un ePACK)
Carte supplémentaire mandataire	CHF 50.–, (gratuite dans le cadre d'un ePACK)
Remplacement carte	CHF 40.–
Remplacement NIP	CHF 10.–
Blocage	Gratuit
Retrait d'argent en CHF à nos distributeurs	Gratuit
Retrait d'argent en EUR à nos distributeurs	Gratuit
Retrait d'argent en CHF aux distributeurs des Banques Cantonales	Gratuit
Retrait d'argent en EUR aux distributeurs des Banques Cantonales	Gratuit
Retrait d'argent en CHF aux distributeurs d'autres banques	CHF 2.– par retrait
Retrait d'argent en EUR aux distributeurs d'autres banques	CHF 5.– par retrait
Retrait d'argent aux distributeurs à l'étranger	CHF 5.– par retrait
Transactions en CHF en Suisse	Gratuit
Transactions à l'étranger ou en monnaie étrangère	CHF 1.50 par paiement

« Retour au sommaire

17 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mes cartes bancaires

Cartes de débit: Debit Mastercard® EUR

Cotisation	CHF 50.–
Carte supplémentaire mandataire	CHF 50.–
Remplacement carte	CHF 40.–
Remplacement NIP	CHF 10.–
Blocage	Gratuit
Retrait d'argent en EUR à nos distributeurs	Gratuit
Retrait d'argent en CHF à nos distributeurs	Gratuit
Retrait d'argent en EUR aux distributeurs des Banques Cantonales	Gratuit
Retrait d'argent en CHF aux distributeurs des Banques Cantonales	Gratuit
Retrait d'argent en EUR aux distributeurs d'autres banques	CHF 5.– par retrait
Retrait d'argent en CHF aux distributeurs d'autres banques	CHF 5.– par retrait
Retrait d'argent aux distributeurs à l'étranger	CHF 5.– par retrait
Transactions en EUR en Suisse et à l'étranger	Montant + CHF 0.– de frais de traitement
Transactions en CHF en Suisse et à l'étranger	Montant au taux de conversion + CHF 1.50 de frais de traitement
Transactions en monnaie étrangère	Montant + CHF 0.– de frais de traitement

→ Tous les frais énumérés ci-dessus seront prélevés du compte EUR en contre-valeur CHF

« Retour au sommaire

18 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations



Valable dès le 1^{er} septembre 2025

Mes cartes bancaires

Cartes de crédit: World Mastercard® Argent / Visa Classic

Carte principale	CHF 100.–
Carte supplémentaire	CHF 25.–
Remplacement carte (dans le monde entier)	CHF 20.–
Remplacement NIP (uniquement modifiable sur le territoire suisse)	Gratuit
Blocage	Gratuit
Commission pour retrait d'espèces aux distributeurs en Suisse	4% min. CHF 10.–
Commission pour retrait d'espèces aux distributeurs à l'étranger	4% min. CHF 10.– + frais de traitement 1.75%
Commission jeux d'argent *	4% min. CHF 10.– pour transactions en lien avec le loto, les paris et les jeux de casino (hors Swisslos / Loterie Romande)
Transactions en CHF en Suisse	Gratuit
Transactions en CHF à l'étranger	Montant + frais de traitement 1.75%
Transactions en monnaie étrangère	Montant au taux de conversion + frais de traitement de 1.75%

Cartes de crédit: World Mastercard® Or / Visa Or

Carte principale	CHF 200.–
Carte supplémentaire	CHF 50.–
Remplacement carte (dans le monde entier)	Gratuit
Remplacement NIP (uniquement modifiable sur le territoire suisse)	Gratuit
Blocage	Gratuit
Commission pour retrait d'espèces aux distributeurs en Suisse	4% min. CHF 10.–
Commission pour retrait d'espèces aux distributeurs à l'étranger	4% min. CHF 10.– + frais de traitement 1.75%
Commission jeux d'argent *	4% min. CHF 10.– pour transactions en lien avec le loto, les paris et les jeux de casino (hors Swisslos / Loterie Romande)
Transactions en CHF en Suisse	Gratuit
Transactions en CHF à l'étranger	Montant + frais de traitement 1.75%
Transactions en monnaie étrangère	Montant au taux de conversion + frais de traitement de 1.75%

* Dès le 01.05.2023

« Retour au sommaire

19 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mes cartes bancaires

Cartes de crédit: Visa Platinum

Carte principale	CHF 550.– / EUR 450.– / USD 450.–
Carte supplémentaire	4 cartes supplémentaires gratuites (2 Visa Platinum + 2 MasterCard Or)
Remplacement carte (dans le monde entier)	Gratuit
Remplacement NIP (uniquement modifiable sur le territoire suisse)	Gratuit
Blocage	Gratuit
Commission pour retrait d'espèces aux distributeurs en Suisse	2,5% min. CHF 5.– / EUR 3.50 / USD 3.50
Commission pour retrait d'espèces aux distributeurs à l'étranger	2,5% min. CHF 10.– / EUR 7.– / USD 7.–
Commission jeux d'argent	Gratuit
Transactions en CHF en Suisse	Gratuit
Transactions en CHF à l'étranger	Montant + frais de traitement 1.75%
Transactions en monnaie étrangère	Montant au taux de conversion + frais de traitement 1.75%

« Retour au sommaire

20 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.- par mois est prélevé (CHF 3.- pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mes cartes bancaires

Swiss Bankers : carte prépayée Travel

Monnaie	CHF / EUR / USD
Cotisation annuelle	Aucune
Carte de remplacement	Gratuit
Blocage	Gratuit
Commission de chargement	1.5%
Remboursement du solde	CHF 20.–
Remplacement Code NIP	Gratuit
Retrait aux distributeurs en Suisse	2% du montant du retrait ou au moins CHF / EUR / USD 2.00
Retrait aux distributeurs à l'étranger	2% du montant du retrait ou au moins CHF / EUR / USD 7.50
Vue d'ensemble des soldes transactions et du solde	Application Swiss Bankers
Frais de transaction	CHF / EUR / USD 1.– par transaction pour un paiement dans un commerce ou sur internet

Swiss Bankers : carte prépayée Life

Monnaie	CHF
Cotisation annuelle	CHF 45.–
Carte de remplacement	CHF 20.– en Suisse / CHF 50.– à l'étranger
Blocage	Gratuit
Commission de chargement	Aucun
Remboursement du solde	CHF 20.–
Remplacement Code NIP	Gratuit
Retrait aux distributeurs en Suisse	2% du montant du retrait ou au moins CHF 2.00
Retrait aux distributeurs à l'étranger	2% du montant du retrait ou au moins CHF 7.50
Vue d'ensemble des soldes transactions et du solde	Application Swiss Bankers
Frais de traitement à l'étranger	0.95%

« Retour au sommaire

21 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations



Valable dès le 1^{er} septembre 2025

Mes cartes bancaires

Cartes de crédit pour la clientèle commerciale: Mastercard® Commercial Argent CHF

Cotisation annuelle	CHF 85.– (gratuite dans le cadre d'un ePACK)
Chaque carte supplémentaire	CHF 85.–
Remplacement carte (dans le monde entier)	CHF 20.–
Remplacement NIP (uniquement modifiable sur le territoire suisse)	Gratuit
Blocage	Gratuit
Commission par retrait d'espèces aux distributeurs en Suisse	4% min. CHF 10.–
Commission par retrait d'espèces aux distributeurs à l'étranger	4% min. CHF 10.–
Transactions en CHF en Suisse	Gratuit
Transactions en CHF à l'étranger	Montant + frais de traitement 1.5%
Transactions en monnaie étrangère	Montant au taux de conversion + frais de traitement de 1.5%

Cartes de crédit pour la clientèle commerciale: Mastercard® Commercial Or CHF

Cotisation annuelle	CHF 170.–
Chaque carte supplémentaire	CHF 170.–
Supplément pour le design personnalisé	impossible
Remplacement carte (dans le monde entier)	Gratuit
Remplacement NIP (uniquement modifiable sur le territoire suisse)	Gratuit
Blocage	Gratuit
Commission par retrait d'espèces aux distributeurs en Suisse	4% min. CHF 10.–
Commission par retrait d'espèces aux distributeurs à l'étranger	4% min. CHF 10.–
Transactions en CHF en Suisse	Gratuit
Transactions en CHF à l'étranger	Montant + frais de traitement 1%
Transactions en monnaie étrangère	Montant au taux de conversion + frais de traitement de 1%

« Retour au sommaire

22 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.- par mois est prélevé (CHF 3.- pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations



Valable dès le 1^{er} septembre 2025

Mes cartes bancaires

Cartes de crédit pour la clientèle commerciale: Mastercard® Commercial Or EUR/USD

Cotisation annuelle	EUR / USD 170.–
Chaque carte supplémentaire	EUR / USD 170.–
Supplément pour le design personnalisé	Impossible
Remplacement carte (dans le monde entier)	Gratuit
Remplacement NIP (uniquement modifiable sur le territoire suisse)	Gratuit
Blocage	Gratuit
Commission par retrait d'espèces aux distributeurs en Suisse	4% min. EUR / USD 10.–
Commission par retrait d'espèces aux distributeurs à l'étranger	4% min. EUR / USD 10.–
Transactions en monnaie étrangère	Montant au taux de conversion + frais de traitement de 1%

« Retour au sommaire

23 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.- par mois est prélevé (CHF 3.- pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations



Valable dès le 1^{er} septembre 2025

Mes autres opérations au comptant

Retrait de moins de CHF 5'000.– au guichet	12 retraits gratuits par année / CHF 2.– dès le 13 ^{ème} retrait	
Retrait au guichet client autre Banque Cantonale	CHF 10.– + frais du trafic des paiements	
Impression d'une quittance de caisse	CHF 2.–	
Tri de la monnaie (exceptés comptes revenu Start, épargne Start, compte épargne cadeau et associations caritatives et humanitaires)	Client BCJ	1 %, min. CHF 2.–
	Non-client	2 %, min. CHF 5.–

« Retour au sommaire

24 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.- par mois est prélevé (CHF 3.- pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mes affaires de crédits

Octroi d'un nouveau prêt

Privés min. CHF 250.–

Commerciaux min. CHF 350.–

Augmentation d'un prêt existant

Privés min. CHF 250.–

Commerciaux min. CHF 350.–

Consolidation d'un crédit de construction

Privés CHF 250.–

Commerciaux CHF 350.–

Octroi d'un taux ferme

Privés CHF 250.–

Commerciaux CHF 350.–

Conversion de taux fixe en taux variable

Privés Gratuit

Commerciaux Gratuit

Renouvellement d'une limite de crédit

Privés min. CHF 250.–

Commerciaux min. CHF 350.–

Garanties bancaires

Privés CH Idem commerciaux CH

Commerciaux CH Couvertes CHF 50. – de frais d'ouverture
2‰ par trim./min. CHF 50.–/trim.

Non couvertes CHF 50. – de frais d'ouverture
4‰ par trim./min. CHF 50.–/trim.

Privés étrangers Idem commerciaux étrangers

Commerciaux étrangers Couvertes CHF 50. – de frais d'ouverture
2‰ par trim./min. CHF 100.–/trim.

Non couvertes CHF 50. – de frais d'ouverture
4‰ par trim./min. CHF 100.–/trim.

Camet ATA

Commerciaux CH import Couvertes 2‰ par trim./min. CHF 200.–/trim.

Non couvertes 4‰ par trim./min. CHF 200.–/trim.

Commerciaux étrangers export Couvertes 2‰ par trim./min. CHF 400.–/trim.

Non couvertes 4‰ par trim./min. CHF 400.–/trim.

« Retour au sommaire

25 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.- par mois est prélevé (CHF 3.- pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ Ma banque

Tarif des prestations



Valable dès le 1^{er} septembre 2025

Mes affaires de crédits

Boucllement périodique

Prêts hypothécaires et autres prêts	CHF 2.50 par trimestre
Crédits	CHF 9.– par trimestre

Mutations diverses telles que dégrèvement, mutation de garanties, envoi de cédules

Privés	CHF 120.–/heure, min. CHF 120.– + TVA
Commerciaux	CHF 120.–/heure, min. CHF 120.– + TVA

Octroi d'un prêt machine avec réserve de propriété

Privés	Frais effectifs arrondis
Commerciaux	Frais effectifs arrondis

Remise d'amortissement

Privés	CHF 50.–
Commerciaux	CHF 50.–

Dénonciation de compte

Privés	Forfait de CHF 400.–
Commerciaux	Forfait de CHF 400.–

Notification du registre foncier (frais effectifs)

Privés	Frais effectifs arrondis
Commerciaux	Frais effectifs arrondis

Mes autres produits et prestations de service

Relevé de compte manuel	CHF 5.–
Recherche d'adresse	CHF 20.–
Autres recherches	CHF 120.–/heure + CHF 1.– par copie
Confirmation de relations d'affaires simples	Min. CHF 50.–
Confirmation de relations d'affaires complexes	Min. CHF 200.–
Renseignements téléphoniques	Min. CHF 5.–
Avoirs sans nouvelles	CHF 200.– par an
Société de domicile	CHF 1'000.– par an
Compte de consignation	CHF 250.– à la libération du capital
Banque restante	CHF 350.– par an
Taxe dossier succession	CHF 150.–

« Retour au sommaire

26 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.– par mois est prélevé (CHF 3.– pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mes compartiments de coffre-fort

Grandeur	Prix
I ⁽¹⁾	CHF 80.–
II ⁽¹⁾	CHF 95.–
III ⁽¹⁾	CHF 105.–
IV ⁽¹⁾	CHF 120.–
V ⁽²⁾	CHF 140.–
VI ⁽²⁾	CHF 180.–
VII ⁽²⁾	CHF 270.–
VIII ⁽²⁾	CHF 350.–
IX ⁽²⁾	CHF 420.–

⁽¹⁾ Compartiments de coffre-fort disponibles dans les succursales de Porrentruy, Delémont, Saignelégier et Moutier

⁽²⁾ Compartiments de coffre-fort disponibles dans les succursales de Porrentruy et Saignelégier

« Retour au sommaire

27 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.- par mois est prélevé (CHF 3.- pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*

Tarif des prestations

Valable dès le 1^{er} septembre 2025



Mes frais de rappel

1 ^{er} rappel	Sans frais
2 ^{ème} rappel	CHF 20.–
3 ^{ème} rappel	CHF 30.–

« Retour au sommaire

28 sur 28

Plus d'informations sur www.bcj.ch/tarifdesprestations

Les prix s'entendent hors TVA. D'une manière générale, les frais de tiers sont imputés au client (p.ex. versements postaux, frais du registre foncier). Les taux d'intérêts de nos comptes sont disponibles sur notre site internet www.bcj.ch. Une pénalité de 2% sur le montant excédant la limite de retrait sera prélevée en cas de non-respect du délai de préavis. Pour les clients domiciliés à l'étranger, un supplément de CHF 10.- par mois est prélevé (CHF 3.- pour les comptes de libre passage). Ce supplément n'est pas soumis à la TVA. Les prix et conditions figurant dans le présent prospectus sont susceptibles d'être modifiés en tout temps. Les dispositions contractuelles en vigueur régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale du Jura SA font foi. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (p.ex. Allemagne, UK, US et «US Persons»)

Ma BCJ *Ma banque*